



Listen to this article

1 Thessaloniciens 4 : 13-18

L'épître de St. Paul à la jeune église de Thessalonique. - La puissance de l'Evangile parmi les membres de cette Eglise. -Leur réjouissance dans la tribulation. Leur activité dans la diffusion de la vérité. Leur espérance, concentrée sur la seconde venue de Christ. - Une description hautement figurée de la seconde présence de notre Seigneur et de la résurrection de l'Eglise. - « Les morts en Christ » et « ceux qui dorment en Jésus ».

« *Car si nous croyons que Jésus mourut et qu'il est ressuscité, de même aussi, avec lui, Dieu amènera ceux qui se sont endormis en Jésus.* » -Chapitre 4: 14.

Si notre étude présente a trait principalement à la seconde venue de notre Seigneur Jésus-Christ, l'Epître, dont cette étude forme une partie, nous donne une description de la classe de personnes qui se réjouiront, avec juste raison, de cette seconde venue du Seigneur. Dans cette Epître, St Paul révèle quelques traits de caractère de ceux à qui il dit « *Vous, frères, vous n'êtes pas dans les ténèbres de sorte que ce jour-là ne vous surprendra pas comme un voleur. Vous êtes tous enfants de la lumière et enfants du jour*» (Chapitre 5 : 4, 5). Le principal de ces traits de caractère est « l'amour de Dieu », « l'amour de Christ » qui s'étend à tous ceux de la Maison de la foi et qui se manifeste par un esprit de compassion pour la « création gémissante » tout entière.

S'il est vrai que l'Eglise de Thessalonique était composée de membres qui, au regard de la longueur de l'expérience chrétienne, n'étaient que des « nourrissons en Christ », il n'est pas moins vrai que la persécution qui s'abattit sur eux les avait fait grandir très rapidement. Il y avait à peine une année qu'ils avaient reçu l'Evangile, et déjà l'Apôtre rend témoignage de leur rapide développement, manifesté par l'amour qu'ils avaient les uns pour les autres, au sein de cette petite compagnie de Thessalonique, et aussi pour toute la Maison de foi de la Macédoine. L'Apôtre déclare que l'amour qu'ils avaient pour les frères était la preuve qu'ils avaient été «enseignés de Dieu ».

Ce qui se manifeste en premier chez celui qui a reçu la connaissance de la grâce de Dieu en Christ, et qui s'est pleinement consacré à l'Eternel, c'est cet amour pour tous ceux dont il est devenu le compagnon de service, - pour «les frères». Puissent la ferveur et le zèle, inspirés par ce premier amour pour le Seigneur et pour toute la Maison de la foi, non seulement durer, mais croître en tous ! Mais, hélas ! beaucoup de ceux qui commencent à marcher dans la vérité avec chaleur et ardeur deviennent tièdes. Ils deviennent captieux, cyniques, critiqueurs à l'excès, imbus d'eux-mêmes, pleins de suffisance, et perdent dans une grande mesure la simplicité, le zèle et l'humilité qu'ils avaient au début, après avoir cru, au temps de leur premier amour.

C'est là l'une des premières attaques du grand adversaire qui s'efforce de prendre de nouveau au piège, au moyen des faiblesses de la chair, ceux qui se sont échappés de ses chaînes de ténèbres et qui sont parvenus à avoir quelque connaissance de la gloire de Dieu, resplendissant en la personne du Christ. Si ces fidèles ne résistent pas à ces attaques, ils en viendront à coup sur, non seulement à faire preuve de tiédeur envers le Seigneur, envers Sa cause et envers les autres membres du Corps, mais à cultiver finalement des fruits venant des ténèbres, tels que l'envie, la malice, la haine, les querelles, à la place des fruits de l'Esprit qui sont : l'humilité, la douceur, la patience, l'affection fraternelle, la charité. Aussi l'Apôtre adresse-t-il cette exhortation à ceux qui composent l'Eglise : «Nous vous prions, frères, d'abonder toujours plus» dans l'amour et dans l'assistance mutuelle ; car une telle progression implique une croissance dans toutes les grâces du Saint Esprit.

Les devoirs et les responsabilités du Chrétien.

La religion de Christ est telle qu'elle prend part à l'ensemble des devoirs, des perplexités, des épreuves et des plaisirs convenables du foyer et de la famille. Les enfants de Dieu ont ainsi les possibilités les meilleures pour laisser luire la lumière qu'ils ont reçue de l'Eternel. Chacun d'eux devrait s'«appliquer à vivre paisiblement», à avoir une ambition modérée; il ne devrait pas se livrer à une tapageuse activité pour se faire connaître et pour accomplir de grands exploits, mais il devrait plutôt chercher à faire le bien en toute tranquillité et avec une persévérance ardente, car c'est en se conduisant ainsi que l'on progresse le mieux dans les fruits et les grâces du Saint Esprit.

Certes, la lumière reçue de l'Eternel produira un grand changement dans de nombreuses affaires familiales. Elle place en effet devant nous un nouvel idéal, que nous devons estimer

et copier. Elle nous introduit dans une nouvelle parenté, dans une nouvelle famille, - dans la famille de Dieu. Elle nous apporte ainsi de nouvelles responsabilités et de nouveaux priviléges. Si nous sommes remplis de l'esprit de vérité, et si nous avons de l'amour pour Dieu et pour tous ceux dont le caractère ressemble au Sien, cette lumière nous rendra très zélés à communiquer aux autres la grâce de Dieu, cette grâce qui a apporté à nos propres coeurs de si grandes bénédictions.

Cela ne veut pas dire cependant que tous ceux qui reçoivent la Vérité doivent délaisser leur foyer, leur travail, leurs occupations, leurs responsabilités et devoirs familiaux pour prêcher publiquement, sous prétexte que telle serait la volonté de Dieu. L'appel que l'Eternel nous a adressé n'entre pas en conflit avec les devoirs et responsabilités que nous assumions avant d'être appelés. Celui qui a une famille, à laquelle il doit procurer les moyens d'existence, ne devrait même pas songer à se défaire d'une telle obligation, ni à se considérer comme appelé pour prêcher en public, s'il devait, en agissant ainsi, négliger de remplir les devoirs et les obligations qui lui incombent. De telles personnes devraient paisiblement et avec reconnaissance accomplir tout ce qui, dans le Service divin, leur donne en même temps la faculté de s'occuper convenablement de ceux qui dépendent d'elles.

D'autre part, ceux qui sont libres à cet égard, qui peuvent consacrer tout leur temps et toute leur énergie au service du Seigneur, et qui possèdent des talents très divers, devraient, lorsqu'ils reçoivent la Vérité, présenter humblement ces talents à l'Eternel, et saisir ensuite toute occasion que Dieu leur offre de les employer à Son service. Puis, ces consacrés-là devraient veiller avec soin à ne pas s'embarrasser des affaires de la vie à un tel point que celles-ci soient un empêchement pour l'utilisation de ces talents.

Responsabilités envers ceux du dehors.

Non seulement nous avons des devoirs et un ministère à remplir vis-à-vis de chaque membre du Corps de Christ, mais nous avons certaines responsabilités envers ceux qui sont dans les ténèbres, éloignés de Christ. Le Chrétien doit être une lumière ardente et brillante pour le monde. Le monde ne regarde pas au cœur comme le fait la Maison de la Foi. Aussi est-il nécessaire que le Chrétien vive aux yeux du monde d'une manière telle qu'il soit « une épître vivante, connue et lue de tous les hommes », faisant honneur à l'Eternel et à Sa Parole.

La vie du Chrétien devrait être reconnue par le monde, non seulement comme juste et honnête mais aussi comme noble et honorable. Il existe des gens honnêtes mais mesquins. Il y a aussi des gens sincères, mais qui disent la vérité d'une manière combative et irritante. Chez le vrai Chrétien, cependant, l'amour devrait produire des sentiments si généreux que chaque vertu de son caractère s'en trouverait ennoblie. C'est pourquoi le Chrétien devrait s'efforcer de n'avoir « besoin de personne » dans la mesure du possible, de ne pas dépendre de la charité d'autrui, mais plutôt, comme l'Apôtre le déclare par ailleurs, de travailler, « *en faisant de ses mains ce qui est bien, pour avoir de quoi donner à celui qui est dans le besoin* » (Ephésiens 4 : 28). La recommandation faite par l'Eternel à l'Israël charnel de prêter, mais de ne pas emprunter, peut très bien être adoptée comme principe par l'Israël spirituel. Ce principe s'applique à l'achat à crédit, pratique qui devrait être évitée par le Peuple du Seigneur. Le monde trouverait aussi avantage à l'employer comme règle.

Des modèles pour tous ceux qui croient »

Grâce à l'instruction de St. Paul, confirmée par celle de Timothée, la jeune Eglise de Thessalonique avait, en un temps très court, acquis une très grande connaissance du Plan divin, une connaissance visiblement beaucoup plus grande que celle que possèdent la plupart des églises chrétiennes d'aujourd'hui. Elle savait par exemple ce que beaucoup ignorent aujourd'hui : que l'espérance du Chrétien se concentre sur la seconde venue de notre Seigneur Jésus-Christ et le rassemblement des membres de l'Eglise auprès de Lui. Elle savait aussi que tous les autres membres de l'Eglise déjà morts étaient « endormis » ; elle avait donc cette espérance que tous ces morts qui dormaient seraient réveillés du sommeil de la mort par le Seigneur à Sa seconde venue. Comprenant que toute espérance d'obtenir la vie éternelle dépendait de la seconde venue de notre Seigneur, le Grand Donneur de vie, l'Eglise primitive ne courait aucun danger de perdre de vue cette espérance bénie placée devant nous dans l'Evangile.

Pendant de nombreux siècles, cette vérité que les morts dormaient et qu'ils ne pouvaient être réveillés avant la seconde venue de notre Seigneur fut perdue de vue. Il en résulta un affaiblissement général de toute foi dans la seconde venue du Seigneur. Les Chrétiens en général finirent par croire que les morts ne « dorment » pas, et qu'ils sont plus éveillés que lorsqu'ils étaient vivants. Ils crurent en fait qu'au moment de leur extinction, les morts vont au ciel ou en enfer, et qu'ils y demeurent d'une manière permanente dans une condition immuable. Qu'y a-t-il d'étonnant alors que pour la majorité des prétendus Chrétiens, dont

l'esprit est rempli de telles conceptions antascripturales, la seconde venue du Seigneur est devenue un événement ne présentant aucun intérêt particulier ? C'est pourquoi certains la considèrent avec légèreté, et beaucoup n'y croient plus, déclarant qu'elle représente un enseignement inutile, sans intérêt et pernicieux.

Cependant, «les frères» qui ont été instruits par la Parole de Dieu et qui ne suivent pas les «fables habilement composées» à l'instigation de Satan, le maître en fourberie, trouvent que les Ecritures dans leur ensemble, depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse, resplendissent de la grande espérance d'après laquelle le Messie viendra en gloire et en puissance, établira Son Royaume de Justice sur la Terre, réveillera et relèvera ceux qui sont tombés entre les mains de la Mort. Il donnera alors un diadème en remplacement des cendres, une huile d'allégresse au lieu d'un esprit abattu à tous ceux qui, sous les conditions de la Nouvelle Alliance, accepteront cette bénédiction. -Jérémie 31 : 31--34 ; Hébreux 8 : 8-13 ; Esaïe 61 :1-3.

« Ceux qui dorment en Jésus».

La sentence prononcée à l'origine, en Eden, contre la race humaine, ne stipulait pas que celle-ci connaîtrait un sommeil dans la mort pour quelques jours, quelques années ou quelques siècles. Elle décrétait, au contraire, l'absolute extinction, la destruction de notre race (Genèse 2 : 17 ; 3: 19). Mais Dieu avait en vue le rachat de l'humanité de la malédiction de la mort ; et pour effectuer ce rachat, Christ vint dans le monde et mourut « Lui juste pour des injustes», afin de ramener les humains à Dieu, de les réintégrer dans la Faveur divine, dans laquelle le don de Dieu, la vie éternelle, pourra être accordé aux dociles et aux obéissants. Depuis ce temps-là, depuis que le Prix de rançon a été déposé au Calvaire, et qu'il a été prouvé à la Pentecôte qu'il a été accepté par Dieu, il est convenable de considérer le monde entier comme n'étant plus mort, - entièrement retranché de la vie, - mais comme étant endormi et comme attendant le retour du Rédempteur, du Vivificateur, du Donneur de vie, pour être réveillé. - Romains 6: 23; Jean 5: 25, 28, 29; 1 Corinthiens 15: 12-23.

Considérant la mort comme un sommeil, on peut donc dire des humains qu'ils «dorment en Jésus», le Rédempteur; car par Sa mort, notre Seigneur Jésus garantit la possibilité à toute la postérité d'Adam de recevoir une autre vie, une vie en remplacement de celle qui fut perdue par le père Adam, par suite de sa désobéissance. Notre Seigneur Lui-même déclara qu'après avoir été élevé sur la croix en tant que grand Sacrifice pour le péché, Il attirerait

tous les hommes à Lui (Jean 12 : 32, 33 ; 3 : 14-16). Ainsi Il démontra que le monde ne doit plus être regardé comme mort, - comme éteint, - mais simplement comme «endormi». Le monde attend ce temps, fixé d'avance par Dieu, où il subira cette attraction assurée par la « Rançon pour tous » (1 Timothée 2 : 5, 6). Cette attraction, comme celle qui s'exerce en vue du choix de l'Eglise, se fera au moyen de la connaissance de la Vérité. Cela signifie que, finalement, tous les humains seront mis au courant des miséricordieuses mesures salutaires prises par Dieu, grâce auxquelles ils pourront, s'ils le désirent, et après avoir été amenés à la connaissance de la Vérité, obtenir la vie éternelle.

Comme la majorité des membres de la race humaine sont morts avant que le Prix de Rançon fût fourni, il est donc nécessaire qu'ils soient réveillés du sommeil de la mort pour être attirés et amenés à la connaissance de la Vérité. Cette pensée s'harmonise avec les paroles du Seigneur annonçant que l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront Sa voix et en sortiront, et qu'alors ceux qui l'auront entendue (qui lui auront obéi) vivront (éternellement).

En donnant Sa « vie en rançon pour tous », notre Seigneur pourvut à une vie future pour tous les humains ; du fait qu'il a été pourvu à cette rançon, grâce à laquelle ces derniers seront libérés de la sentence de mort, il est plus convenable de dire à leur sujet qu'ils « dorment en Jésus » que de déclarer qu'ils reposent dans la mort en Adam. Le fait que la plupart d'entre eux n'avaient aucune connaissance de leur rédemption ne produira pas de plus grand empêchement pour leur délivrance que le fait qu'ils n'étaient, en particulier, pas au courant de la sentence originelle sous laquelle ils se sont trouvés à cause de la faute d'Adam. Ils tombèrent sous le coup de la condamnation adamique sans qu'ils eussent eu à exprimer un choix et à leur insu ; plus tard, ils devinrent les bénéficiaires de la Rédemption, également à leur insu et sans qu'ils eussent eu la possibilité de faire un choix. - Romains 5 : 18.

« Les morts en Christ »

Dans cette phrase qu'il dicta : « ceux aussi qui dorment en Jésus », l'Apôtre ne pouvait pas faire allusion simplement aux saints; car l'Evangile avait été prêché à Thessalonique seulement depuis environ une année, et durant cette année les saints qui moururent ne pouvaient être nombreux. De plus, lorsque nous nous rappelons que les saints ne sont généralement pas unis entre eux par des liens charnels, nous pouvons voir aisément qu'en

faisant appel à leur espérance, pour qu'ils ne s'afflagent pas comme les autres hommes, l'Apôtre dut avoir à l'esprit, non seulement l'espérance réservée aux saints, mais aussi celle qui existe pour tous leurs amis descendus au sépulcre. S'ils n'avaient d'espérance que pour les saints, et s'ils avaient cru que tous les autres étaient irrémédiablement et définitivement perdus, les appels de l'Apôtre, pour qu'ils ne s'affligeassent pas comme les autres hommes qui n'ont pas d'espérance, eurent été vains. Si ces Chrétiens de Thessalonique avaient une aussi triste espérance pour le plus grand nombre de leurs parents et de leurs amis morts ou étant sur le point de mourir, ils auraient éprouvé un plus grand chagrin encore que celui qu'éprouvent les païens et qu'ils auraient eu eux-mêmes s'ils n'avaient eu aucune connaissance de la Vérité ni aucune espérance précise.

La réalité de ce raisonnement est démontrée par l'Apôtre dans le Chapitre 4 et au verset 14 de l'épître faisant l'objet de notre étude. St. Paul y indique que la foi du Chrétien est édifiée sur le fait que Christ Jésus mourut et qu'Il ressuscita. Notre Seigneur mourut pour les péchés de l'Eglise; Il mourut «*non seulement pour les nôtres, dit St. Jean, mais aussi pour ceux du monde entier*» (1 Jean 2 : 2). Sa résurrection fut une preuve que Son sacrifice fut accepté, non seulement en faveur de Son Eglise, mais aussi en faveur de tous ceux pour lesquels Il mourut. Ce sacrifice donne donc la garantie, la certitude qu'au temps de Son choix, Dieu établira Son Royaume par Christ et Son Eglise, et que ce Royaume, une fois instauré, verra s'accomplir la bénédiction de toutes les familles de la terre par la connaissance de la Vérité.

En croyant cela, nous devons croire aussi que tous les humains, qui ont été rachetés par le précieux sang de Christ, seront réveillés du sommeil de la mort, selon la promesse divine, pour avoir la possibilité d'écouter la Parole de Dieu, du grand Législateur de la nouvelle Alliance, et pour avoir, s'ils le veulent, par l'obéissance à cette Parole, la vie éternelle, par Jésus-Christ notre Seigneur. De même que Dieu accepta le sacrifice de Christ et ressuscita Celui-ci d'entre les morts, «de même aussi, avec Lui [par l'intermédiaire de Christ], Dieu amènera [réveillera du sommeil de la mort] ceux qui se sont endormis en Jésus».

Mais ne confondons pas cette pensée concernant l'avenir du monde entier dont l'état de «mort» a été changé en celui de «sommeil», grâce au Prix de Rançon que Jésus fournit pour tous, avec cette expression, très différente : «les morts en Christ», laquelle n'est applicable qu'à l'Eglise élue. Le nom Jésus, qui signifie Sauveur, s'applique spécialement à l'oeuvre du Seigneur sous le rapport de la Rançon et du Rétablissement. Mais le nom Christ est le titre

qui est donné au Seigneur dans l'exercice de Son pouvoir royal. L'invitation à se faire baptiser en Jésus-Christ, afin de devenir «membres du Corps de Christ», de l'Oint, est limitée; elle ne concerne que «les appelés, les élus et les fidèles » de l'Eglise de cet Age de l'Evangile. Mais le bénéfice de la rédemption, compris dans le nom de Jésus, est « pour tous », « pour tout homme », pour tous ceux qui accepteront, sous les conditions de la nouvelle Alliance, cette grâce qui leur sera offerte.

« En Jésus » et « en Christ ».

Ainsi donc, employant le langage de l'Apôtre, nous exhortons les Chrétiens à ne pas s'affliger, comme les autres hommes qui n'ont pas d'espérance, à propos de leurs morts, de tous ceux qu'ils ont perdus, sans qu'il importe de savoir si ceux-ci étaient en Christ ou hors de Christ, Nouvelles Créatures ou vieilles créatures, s'ils étaient illuminés et bénis par la merveilleuse lumière de l'Evangile ou s'ils sont restés jusqu'à leur mort aveuglés par « le dieu de ce siècle». Nous croyons que Jésus mourut pour tous ; qu'Il est ressuscité d'entre les morts ; que, pour cette raison, tous les morts doivent être considérés comme endormis, comme étant dans l'attente du retour de Christ et de l'élévation en gloire de Son Eglise élue; et qu'alors tous ceux que Dieu tient pour endormis en Jésus, c'est-à-dire à cause de Jésus, ou encore grâce à Jésus et à Son oeuvre, seront aussi ramenés d'entre les morts.

Peu de Chrétiens ont remarqué avec quelle fréquence les Ecritures font usage du mot «sommeil» pour désigner l'état de mort. Il est à noter que dans le chapitre 4 et aux versets 13 à 15 ce mot est employé trois fois, c'est-à-dire dans chacun de ces trois versets. Il est bon de signaler aussi les passages suivants de l'Ecriture, où il est mentionné : Jean 11 : 11, 12 ; Actes 7 : 60 ; 13: 36; 2 Pierre 3: 4; 1 Corinthiens 15: 6, 18, 20, 51 ; Matthieu 9 : 24 ; 13 : 25 ; Marc 5 : 39 : Lue 8: 52 ; 1 Thessaloniciens 5: 10 ; Matthieu 27 : 52 ; 1 Corinthiens 11 : 30.

Dans ces citations, toutes tirées du Nouveau Testament, les mots « endormis » ou « dorment » sont employés à la place du mot « mort » eu égard à la Rançon par laquelle tous les humains seront finalement rachetés. Et de quelle manière s'exprimait-on dans les temps passés, relatés dans l'Ancien Testament ? En portant nos regards vers ces temps-là, nous trouvons Daniel (12 : 1-3) parlant prophétiquement de ceux « qui dorment dans la poussière de la terre » et décrivant deux classes parmi ces personnes endormies. Il déclare que les uns se réveilleront pour la vie éternelle et les autres pour l'opprobre et une infamie éternelle. Cette dernière classe de personnes représente ceux qui seront éprouvés pendant

le Millénium. D'une manière semblable, il est dit, tant des rois que des prophètes qui se sont succédés, qu'ils « s'endormirent avec leurs pères».

Ce qui servit de base à cette manière de s'exprimer et à la foi en une vie future qu'avaient ceux qui s'exprimaient ainsi, fut mis en évidence par notre Seigneur lorsqu'il déclara : «*Que les morts ressuscitent [doivent ressusciter], Moïse l'a fait connaître dans le récit du buisson ardent*» (Luc 20: 37). «*N'avez-vous pas lu, dans le livre de Moïse, ce que Dieu lui a dit près du buisson : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ?...* » (Marc 12: 26). «*Or Dieu n'est pas le Dieu des morts [de ceux dont la vie s'est éteinte, et pour lesquels aucune vie future n'est prévue], mais [Il est le Dieu] des vivants*» (Luc 20 : 38). Ce fut à la suite de ces expériences de Moïse que les Juifs, parlant de leurs morts, purent déclarer qu'ils étaient « endormis », attendant « le matin» où ils seraient « réveillés».

Mais, faut-il remarquer, la raison pour laquelle Dieu déclare qu'il existe encore, au-delà du sépulcre, une espérance de vie pour l'humanité repose, non pas sur le fait qu'il aurait transformé de mort -d'extinction - en profond sommeil pour une certaine période, la sentence qui frappa nos premiers parents, mais sur le Plan qu'il a conçu d'avance et d'après lequel Il pourvoirait à un Sauveur qui rédimera, rachèterait, au profit d'Adam et de sa race, « ce qui était perdu », - le privilège de vivre éternellement en harmonie avec Dieu.
-Lue 19: 10; Jean 10: 10.

Message spécial adressé à l'Eglise.

Après avoir parlé de l'ensemble des espérances réservées à la «création gémissante » tout entière et qui se rapportent toutes à la seconde venue de notre Seigneur, l'Apôtre transmet un message spécial. Dans ce message, il n'émet pas une opinion, ni ne fait de supposition, mais il assure que les saints qui auront dormi ne subiront aucun préjudice du fait de leur sommeil dans la mort ; au contraire, ils acquerront une priorité sur les saints restés vivants, puisqu'ils seront « changés » et « glorifiés », c'est-à-dire qu'ils verront le Seigneur, Lui seront rendus semblables et auront part à Sa gloire avant ceux qui font partie de la même classe qu'eux et qui seront restés vivants au temps du second avènement du Seigneur. Dans d'autres écrits, nous avons exposé, d'une façon très détaillée, nos raisons de croire que le cri, la voix et la trompette mentionnés par l'Apôtre dans le passage que nous étudions sont symboliques, tout comme ceux qui sont mentionnés dans d'autres passages des Ecritures, par exemple dans l'Apocalypse. Voyez les Etudes des Ecritures, volume 2, pages 143 à 150.

Selon toute vraisemblance, les Chrétiens de Thessalonique avaient étudié le sujet de la seconde Présence de notre Seigneur, et ils craignaient que plusieurs d'entre eux ne s'endormissent dans la mort avant Son retour. Ils se demandaient quelle proportion de bénédiction ils pourraient ainsi perdre, et ils étaient inquiets à propos de leurs amis. C'est pour cette raison que l'Apôtre leur adressa ce message spécial et qu'il leur déclara ensuite : « Consolez-vous les uns les autres par ces paroles. »

Le mot traduit par « venue », dans le verset 15, est parousia. Ce mot grec n'a pas, en réalité, la même signification que le mot « venue ». Il signifie en effet présence, l'action d'être arrivé, et suggère l'idée que notre Seigneur sera présent avant que « les morts en Christ » soient « ressuscités », bien que cette résurrection précède le « changement » de ceux qui seront restés vivants. Ce passage de l'Ecriture, tout comme de nombreux autres, indique clairement que la Présence du Seigneur ne sera pas manifeste au monde en ce temps-là. Notre Seigneur avait d'ailleurs dit à Ses disciples, avant de s'en aller : « *Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus* » (Jean 14: 19). Cette pensée est mise en évidence dans des remarques ultérieures faites par St. Paul à propos du Jour du Seigneur et du fait que le monde n'en aurait pas connaissance, mais seulement les « frères », ceux qui ne sont pas dans les ténèbres. - 1 Thess. 5 : 1-5.

Si l'Apôtre a pu écrire de cette manière aux membres de l'Eglise de Thessalonique, c'est parce que ceux-ci avaient donné la preuve d'avoir grandi rapidement dans la connaissance. Et avec quelle précision il différencie l'Eglise, le Corps de Christ, du monde ! Avec quelle assurance il montre que l'une de ces classes de personnes sera dans une ignorance totale du sujet, tandis que l'autre aura connaissance du retour de notre Seigneur ! La connaissance de la seconde Présence de notre Seigneur est un trait caractéristique du Jour du Seigneur, - du Jour de Sa Présence, - de la « Moisson » ou fin de l'Age. Durant cette Moisson, le grand Moissonneur en Chef rassemblera tout d'abord les saints qui étaient endormis, puis Il marquera du sceau et rassemblera aussi tous les membres restés en vie de la classe élue, tous ceux qui seront comptés dignes d'échapper aux calamités devant s'abattre sur le monde, lorsque le Temps de détresse actuel en arrivera à son paroxysme. C'est cette phase de la détresse qui dissoudra les institutions présentes et rendra possible l'établissement du Royaume Céleste, dont le pouvoir sera exercé par Christ Jésus et Son « Petit Troupeau » de cohéritiers, - par la Semence d'Abraham qui doit bénir toutes les familles de la terre, les vivants et les morts.

W.T. 186 (5913) - 1916.